


**TOUTE UNE LIGNE D'OFFRES**
*Pour Vous*
**Rencontrez-nous  
 dans votre agence d'Angers :**

 11 place François Mitterrand  
 49100 Angers  
 angers@macsf.fr

 Votre contact privilégié :  
**Lyes SAIDI - 06 10 47 16 53**
**3233** Service gratuit  
 + prix appel


**RESPONSABILITÉ CIVILE  
 PROFESSIONNELLE -  
 PROTECTION JURIDIQUE**

**Offert<sup>(1)</sup>**  
 y compris  
 assistances  
 psychologique  
 et e-réputation


**MUTUELLE SANTÉ**

À partir de  
**11€**  
 par mois<sup>(2)</sup>


**PLAN DE PRÉVOYANCE**

**7€**  
 par mois<sup>(3)</sup>  
 la 1<sup>ère</sup> année  
 d'internat


**GARANTIE DES  
 ACCIDENTS DE LA VIE**

**-15%**  
 la 1<sup>ère</sup> année<sup>(4)</sup>


**ASSURANCE  
 ET FINANCEMENT  
 AUTOMOBILE<sup>(5)</sup>**

**Des solutions  
 sur-mesure**


**ASSURANCE MULTIRISQUE  
 HABITATION**

À partir de  
**5€**  
 par mois<sup>(6)</sup>

**PUBLICITÉ**

Document commercial à caractère non contractuel, pour de plus amples informations vous référer aux conditions générales ou aux notices d'information.

**Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

ASSUMED | Siège social : 79 rue de Tocqueville, 75017 PARIS.

A.L.A.P | Siège social : 11, rue Brunel, 75017 Paris.

MACSF assurances - SIREN n° 775 665 631 - MACSF prévoyance - SIREN n° 784 702 375 - Sociétés d'Assurances Mutuelles - Entreprises régies par le Code des assurances - MACSF financement - 343 973 822 RCS NANTERRE - SIREN n° 343 973 822 - Société de financement - SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 8 800 000 € - MACSF épargne retraite - SA d'Assurances sur la Vie régie par le Code des assurances, au capital social de 58 737 408 €, entièrement libéré, enregistrée au RCS de Nanterre sous le n° 403 071 095 - Sièges sociaux : Cours du Triangle - 10 rue de Valmy - 92800 PUTEAUX - Adresse postale : 10 cours du Triangle de l'Arche - TSA 40100 - 92919 LA DEFENSE CEDEX.

# PROFITEZ DES *offres réservées* AUX INTERNES D'ANGERS



## ÊTRE PROTÉGÉ ET DÉFENDU EN CAS DE PLAINTE D'UN PATIENT

**La responsabilité civile professionnelle** vous permet d'être assisté en cas de réclamation d'un patient, dans le cadre de soins prodigués lors de gardes à l'hôpital ou de remplacements en libéral mais aussi sur la voie publique. Nous réglons les frais et les éventuelles indemnités des dommages corporels, matériels et immatériels<sup>(7)</sup>.

Vous découvrez des propos insultants sur internet vous concernant ? Avec **l'assistance e-réputation**, vous bénéficiez de prestations informatiques<sup>(8)</sup> et d'un accompagnement dans vos réponses aux propos dénigrants laissés par les patients ou des tiers<sup>(9)</sup>.

Vous vivez mal un litige PJ ou une réclamation d'un patient ? Avec **l'assistance psychologique**, vous bénéficiez en cas de sinistre garanti, d'une évaluation d'accompagnement psychologique par téléphone<sup>(10)</sup> et d'éventuelles consultations<sup>(11)</sup> en face à face avec un psychologue.



## POUVOIR GÉRER UN ÉVENTUEL CONFLIT

**La protection juridique** vous aide à faire face aux conflits<sup>(12)</sup> de votre vie professionnelle ou privée<sup>(13)</sup>. Nos juristes vous soutiennent et assurent la défense de vos intérêts lors de litiges vous opposant à des tiers (employeur, organismes sociaux et administration fiscale, bailleurs, voisins, etc.). Les frais et honoraires sont remboursés en phase contentieuse<sup>(14)</sup>.



## CHOISIR UNE MUTUELLE SANTÉ ADAPTÉE À VOS BESOINS

Avec **la mutuelle santé MACSF**, pour votre sérénité et celle de votre famille, choisissez entre 2 formules, celle répondant le mieux à vos besoins, en cas d'hospitalisation, pour le remboursement de vos frais dentaires, d'optique, etc. Bénéficiez également d'un suivi en ligne de vos remboursements.



## MAINTENIR VOS REVENUS EN CAS D'IMPRÉVU

**Le plan de prévoyance** vous permet de maintenir vos revenus jusqu'à 100 % de vos émoluments nets<sup>(15)</sup> durant toute la durée de votre arrêt de travail, suite à un accident ou une maladie<sup>(16)</sup>.



## PROTÉGER VOTRE FAMILLE EN CAS D'ACCIDENT DE LA VIE

Avec **le contrat garantie des accidents de la vie (GAV)**, bénéficiez d'une assistance et d'une indemnisation à compter d'un taux d'invalidité de 5 % et jusqu'à 1 million d'euros pour tous les accidents de la vie privée tels que les accidents domestiques, ceux survenus lors de vos loisirs<sup>(17)</sup>, les conséquences d'attentat.



## OPTER POUR LE PACK AUTO ET ROULER EN TOUTE SÉRÉNITÉ

**Le pack auto** est une offre globale pour le financement sous la forme de crédit ou de location avec option d'achat<sup>(5)</sup> et l'assurance de votre véhicule à des conditions privilégiées.



## PROTÉGER EFFICACEMENT VOTRE LOGEMENT

Garantie responsabilité civile vie privée, protection des biens (incendies, dégâts des eaux, vols et dommages électriques), **l'assurance multirisque habitation** comprend les garanties essentielles au tarif unique de 5 € par mois (tarif 2021 pour 1 ou 2 pièces).

*Vous accompagner,  
partout, à tout moment*



Appli MACSF



macsf.fr



3233 Service gratuit  
+ prix appel

(1) Les garanties responsabilité civile professionnelle, protection juridique, assistances psychologique et assistance e-réputation sont offertes aux internes jusqu'à l'obtention de la thèse sont offertes aux internes en médecine générale jusqu'à l'obtention de la thèse. En cas de remplacements, la contribution au fonds de garantie FADPS est due. (2) Tarif (hors cotisation ALAP) valable jusqu'au 30/04/2022 pour un contrat MACSF Générique, sous réserve d'évolution des taxes, pour un interne en médecine complète, pour toute nouvelle souscription, avant le 30/04/2022, d'un plan de prévoyance pour les internes de 1<sup>ère</sup> année (comportant l'indemnité mensuelle de revenu correspondant à la première année d'internat, le capital de reconversion à 80 000 €, le capital décès - perte totale et irréversible d'autonomie de 36 946 € avec doublement du capital en cas d'accident, dans les conditions prévues au contrat et dans le cadre du partenariat avec l'IMGA. (4) Offre valable jusqu'au 30/04/2022 - 15 % de réduction sur la cotisation de la 1<sup>ère</sup> année d'adhésion. (5) Sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF financement, MACSF assurances et MACSF prévoyance. Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours concernant le financement. (6) Tarif 2021 pour 1 ou 2 pièces. (7) Dans la limite de 8 millions d'euros par sinistre et 15 millions d'euros par année d'assurance. (8) Dans la limite d'une intervention par année d'assurance. (9) dans la limite de 3 réponses par année d'assurance. (10) 3 appels maximum. (11) 12 séances dans la limite de 80 € par séance. (12) Dès lors que le montant en jeu dépasse 455 € (valeur au 01/03/2021). (13) Hors litiges matrimoniaux. (14) En application d'un barème dont les montants cumulables entre eux varient selon les procédures engagées. (15) Le revenu net est égal votre revenu brut en dehors de toutes indemnités de gardes, astreintes et autres primes, diminué des charges sociales applicables et des prestations versées par le régime obligatoire et tout autre contrat de prévoyance. (16) Consécutif à une maladie, un accident, une agression ou une hospitalisation ; selon les garanties choisies et les conditions prévues au contrat. (17) Sous réserve de déclaration à la souscription ou en cours de contrat de la pratique d'un sport dangereux (sports aériens, y compris ULM, parapente, saut à l'élastique et deltaplane, sports mécaniques lors de compétitions et essais).